



# Politique sociale



## Le mot du Président :

“

*Chez Plastisud nous tenons à maintenir, renforcer, mobiliser et dynamiser notre atout le plus important que sont les femmes et les hommes qui composent notre entreprise. Leur bien-être est une priorité.*

*Depuis plusieurs années nous avons engagé un virage moderne sur le plan des ressources humaines. Diversité, égalité, modernisation des mesures de sécurité... nous nous employons à construire un climat de travail qui correspond aux standards d'une entreprise française contemporaine.*

*Nous exposons dans ce document le cadre social précis dans lequel sont réalisées nos activités et ce vers quoi nous souhaitons tendre à l'avenir. Il vient compléter notre règlement intérieur et a vocation à démontrer l'engagement de Plastisud envers ses collaborateurs et notamment leur protection.*

*La sérénité de nos collaborateurs est une exigence primordiale. Nous souhaitons assurer que les hommes et les femmes qui participent au succès de Plastisud exercent leur travail dans les conditions adaptées à leur poste et qu'ils bénéficient de tout le nécessaire pour ce faire.*

*Cette politique concerne donc l'ensemble des collaborateurs.*

”

**Laurent Buzzo,**  
Président de Plastisud

## Nos Engagements

### → Respect des droits de l'Homme

Le respect des Hommes est une valeur fondamentale de Plastisud. Nous croyons que chacun a le droit au respect et à la dignité de sa personne physique et morale. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme recense les droits humains fondamentaux. Elle est internationalement reconnue et nous nous engageons à mener l'ensemble de nos activités en conformité avec ses principes.

Nous nous engageons à toujours agir de manière droite envers nos collaborateurs mais également envers toute autre personne extérieure à Plastisud.

Nous garantissons un environnement de travail qui assure la dignité de chacun.

### → Santé et sécurité des salariés

La santé et la sécurité des salariés est une priorité pour Plastisud. Nulle activité ne saurait prévaloir sur celle-ci.

Nous entendons offrir un environnement de travail sûr en mettant en place les moyens nécessaires destinés à protéger les salariés.

Pour éviter les accidents de travail, nous engageons à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et à notre disponibilité. C'est notre responsabilité et notre devoir.

Nous nous engageons à observer et accepter tout droit de retrait du travailleur en cas de doute sur sa sécurité et sa santé en amont de la réalisation d'une tâche.

Nous nous engageons à identifier l'ensemble des risques sur la santé que peuvent avoir les activités réalisées par les collaborateurs.

Nous nous engageons à faire en sorte que les risques liés à nos activités sur la santé des collaborateurs et des visiteurs soient réduits.

Plastisud s'engage à toujours rechercher les meilleurs moyens de protection pour ses collaborateurs à leurs postes de travail.

Nous nous engageons à ce que nos collaborateurs soient formés dès leur arrivée aux règles de sécurité à observer sur leur poste.

Nous nous engageons à ce que les salariés qui travaillent dans notre atelier bénéficient d'une visite médicale régulière et adaptée en fonction des postes.

## → Conditions de travail

Plastisud s'engage à employer tout salarié dans le cadre d'un contrat de travail consenti mutuellement et librement par le travailleur et la société. Ce contrat explicite les termes et conditions de travail, les heures travaillées ainsi qu'une rémunération garantie.

Nous nous engageons à ce que toutes les heures travaillées en supplément de celles prévues par contrat soient rémunérées.

Conformément au droit français, nous n'avons pas recours au travail forcé ni au travail des enfants. Tout salarié travaille de manière volontaire et peut mettre un terme à son contrat dans les délais contractuellement établis.

Nous portons une attention particulière envers les travailleurs jeunes en contrat de formation. Leur sécurité et leur santé est suivie de près par leurs responsables.

## → Dialogue Social

Nous nous employons à créer une atmosphère de travail favorable à l'épanouissement professionnel de tous.

Nous sommes convaincus que le dialogue entre la Direction et le personnel doit toujours rester ouvert et c'est pourquoi les membres de la Direction restent toujours abordables et disponibles.

Nous nous engageons à recevoir et étudier toute demande et remarque de la part du personnel. La boîte à idées permet cela. Les salariés peuvent y déposer leurs demandes et nous nous engageons à apporter des réponses dans les meilleurs délais.

## → Gestion de carrières et formations

Nous savons que c'est grâce au savoir-faire des hommes et des femmes qui travaillent dans notre atelier et dans notre bureau d'étude que Plastisud est aujourd'hui reconnue comme référence dans l'univers du moule.

Nous avons comme ambition d'acquérir et de conserver les talents dans notre industrie spécialisée qui requiert des compétences techniques précises. Ainsi il est dans notre propre intérêt de nous engager en faveur d'une démarche de montée en compétence et un plan de carrière.

Pour permettre à chacun d'atteindre et de rester à un niveau d'excellence opérationnelle, pour monter en compétence, nous nous engageons à fournir les formations estimées nécessaires par les managers.

Notre politique d'embauche est le CDI qui est gage de sécurité pour l'employé.

A poste équivalent, nous nous engageons à ce que chaque salarié ait les mêmes opportunités de carrière et ce sans forme de discrimination.

Comme les postes internes sont ouverts à tous, c'est au mérite que la sélection est effectuée.

A l'occasion des entretiens professionnels qui ont lieu tous les deux ans, nous nous engageons à ce que les salariés puissent émettre leurs souhaits concernant leur parcours et leur évolution professionnelle.

La transmission de notre savoir-faire se fait depuis 1964. C'est une valeur de l'entreprise et chacun peut espérer acquérir un savoir-faire expert dans nos ateliers et notre bureaux d'étude.

## → Diversité, discrimination et harcèlement

Plastisud condamne toute forme de discrimination basée sur l'âge, le sexe, le handicap, la couleur de peau, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou religieuses. Tout candidat est traité de manière équitable et impartiale, sans regard par rapport aux critères de discriminations énumérés ci-dessus.

L'évolution professionnelle de chacun ne saurait être impactée par ces critères.

A compétences et expériences égales, nous nous engageons à ce que les rémunérations soient homogènes.

Conformément à notre règlement intérieur, tout salarié ayant procédé à des agissements de harcèlement moral, physique ou sexuel sera passible d'une sanction disciplinaire.

---

### Approbation de la politique :

**Nom :** BUZZO Laurent

**Qualité de :** Président

**Date :** 20 avril 2022

**Signature :**

A handwritten signature in black ink over a faint blue 'PLASTISUD' watermark.

**Nom :** VIRCONDELET Xavier

**Qualité de :** Directeur Général

**Date :** 20 avril 2022

**Signature :**

A handwritten signature in black ink over a faint blue 'PLASTISUD' watermark.